



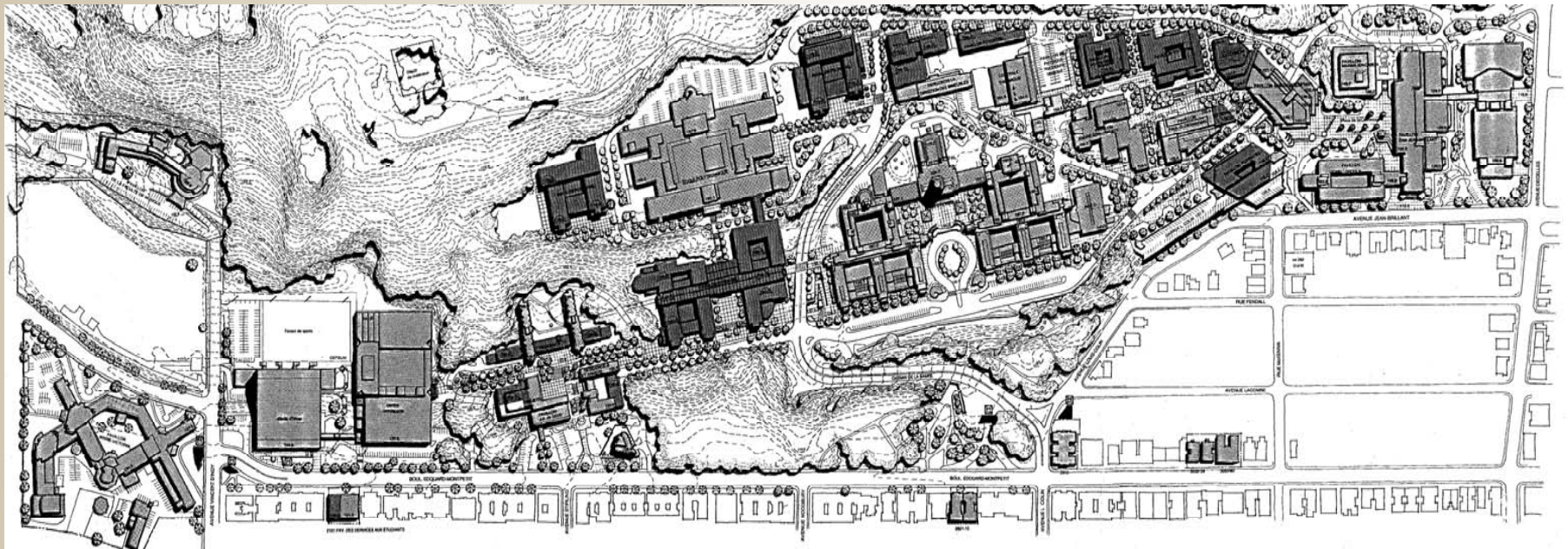
## Séances d'information

Mars 2007

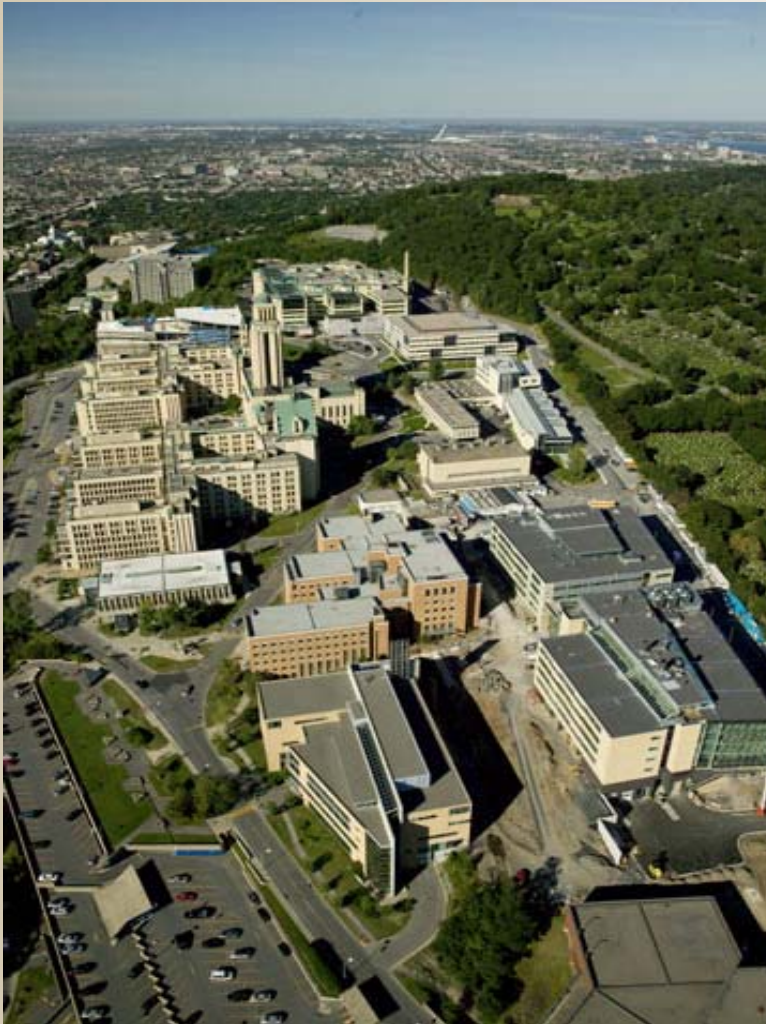
## Plan directeur des espaces - Phase A *Constats et enjeux*

# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

Le dernier plan directeur des espaces adopté par l'Université de Montréal date de 1995



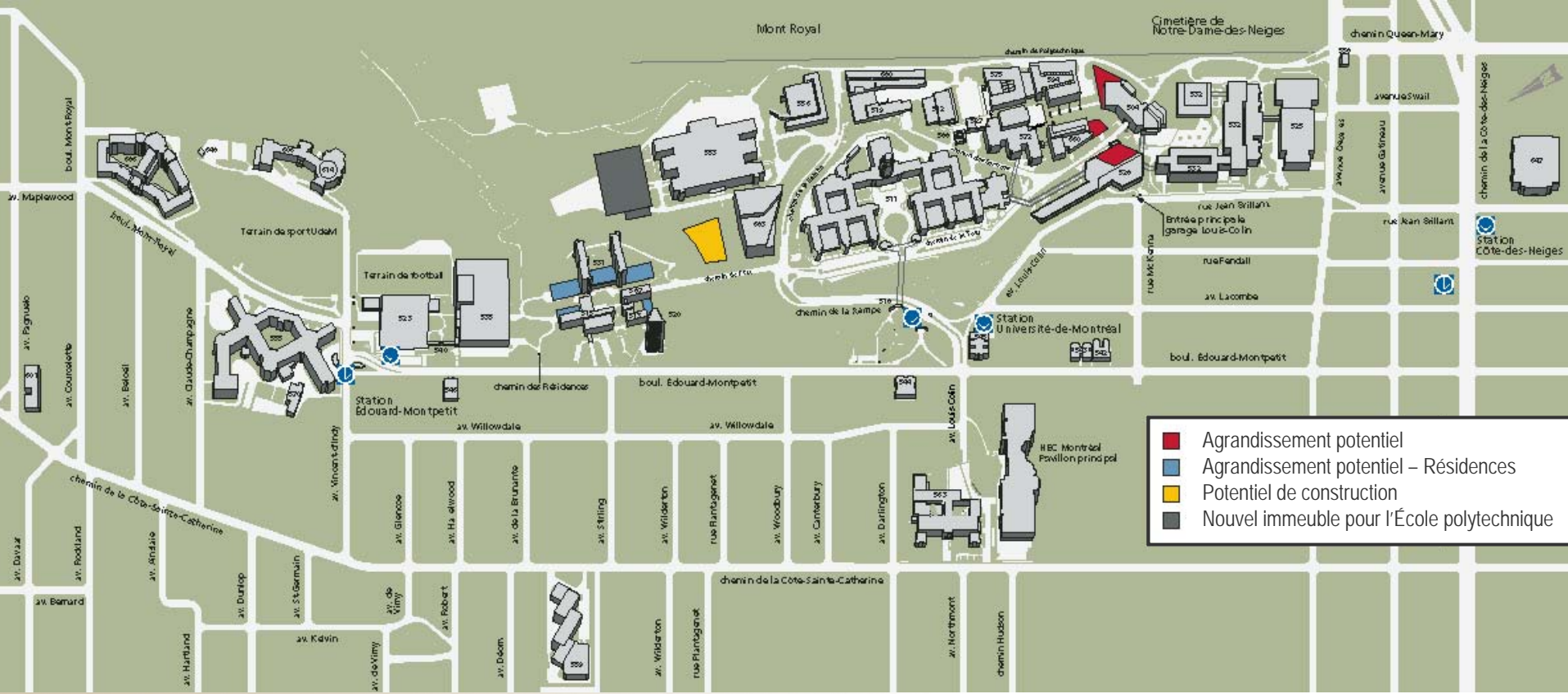
## Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux



### Plan pratiquement réalisé en totalité :

- Constructions des nouveaux pavillons
- Difficulté à construire le dernier pavillon prévu, suite à l'avis de la Direction du patrimoine du Ministère de la Culture et des Communications
- Potentiel résiduel de construction limité et morcelé (expansion de 600 à 6 000 m<sup>2</sup> nets de certains bâtiments)

# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux



**L'Université demeure confrontée à un problème d'espace**



## Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

### L'université entend agir comme une institution citoyenne,

- En respectant le tissu urbain environnant le campus sans se prévaloir de son droit d'expropriation
- En respectant la « Coulée verte » du mont Royal
- En maintenant les engagements qu'elle a pris en regard de la protection des boisés et des espaces verts sur son campus
- En se conformant aux avis de la Direction du patrimoine du Ministère de la Culture et des Communications à la suite du classement du mont Royal comme arrondissement historique et naturel



# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux



## Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

En soutien au projet académique de l'Université, le nouveau Plan directeur des espaces devra offrir une planification stratégique du développement physique de l'Université dans une perspective à long terme



Pour la composante montréalaise du campus, cette démarche de projection se traduira, contrairement aux plans directeurs précédents, par un déploiement des activités de façon intégrée sur 2 sites régis par les mêmes normes de qualité

## Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

**La préparation du plan directeur est une occasion unique de repenser de façon globale l'organisation des activités sur l'ensemble du campus**



***Cette démarche de projection devra prendre en compte aussi bien la rénovation et l'adaptation des bâtiments actuels que la construction de nouveaux pavillons sur le site acquis à Outremont***



# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux



Le plan directeur devra permettre d'assurer une forte cohésion du campus montréalais à travers une intégration et une solide complémentarité des deux sites dont on aura préalablement identifié les rôles, de façon à ce que chacun possède une identité spécifique qui le caractérise et le démarque



# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

## Cadre temporel du plan directeur

- Le plan directeur doit permettre d'éliminer les points de pression existant actuellement
- Le plan doit supporter la perspective visionnaire du parachèvement d'un campus principal réparti sur 2 sites :
  - permettant la réalisation du projet académique que l'Université met de l'avant
  - affirmant l'identité de l'Institution et contribuant à son image de marque
- Le plan directeur doit s'appuyer sur un concept de phasage des travaux et de séquence de réalisation conduisant, à terme, à un parachèvement complet



## Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

***Le plan directeur, en soutien au projet académique, comportera :***

- La localisation des unités académiques sur les 2 sites
- La répartition des espaces communautaires et des points de services pour chacun des sites
- L'approche paysagère ainsi que l'organisation de la circulation piétonnière, cycliste et automobile
- Les phases de réalisation (rénovations et constructions)

***MAIS, le plan directeur n'est pas :***

- Un plan d'urbanisme et de zonage des sites
- Un plan architectural des bâtiments à construire
- Un programme fonctionnel et technique pour les espaces à rénover ou à créer

# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

## *Deux démarches distinctes menées en parallèle*

- 1. INTERNE :** Les consultations associées à l'élaboration du Plan directeur des espaces pour planifier la répartition et l'organisation des activités sur le campus principal de l'Université de Montréal

*Les étudiants, les professeurs, les enseignants et les membres du personnel de soutien et d'administration y participent*

- 2. EXTERNE :** Les consultations publiques menées par l'Office de consultation de Montréal sur l'enveloppe urbanistique du site Outremont et sur le plan d'aménagement proposé pour la viabilisation des terrains de la gare de triage

*Le changement de zonage implique que les citoyens et les groupes représentatifs des habitants des quartiers avoisinants expriment leur point de vue*

## *Comité ad hoc pour la préparation du Plan directeur des espaces*

- Mis en place par le Comité de la planification de l'Université
- Constitué de 16 membres de la communauté universitaire, il mène ses propres travaux et s'est adjoint une expertise professionnelle externe assurée par une firme montréalaise œuvrant dans l'architecture et le design
- A pour mandat de fournir à la direction de l'Université ainsi qu'au comité de la planification et aux instances universitaires, dans un délai maximal d'une année, ses recommandations quant au Plan directeur des espaces de l'Université
- Procède dans sa démarche à la consultation de la communauté et reçoit les avis et commentaires que cette dernière formule sous forme de mémoire

# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

## ***Principes guidant l'élaboration du nouveau plan directeur***

*(Adoptés par le Comité de la planification et déposés à l'Assemblée universitaire)*

- Placer l'étudiant et sa formation au centre de la démarche
- Générer synergie, convergence et complémentarité
- Privilégier la rationalisation des infrastructures
- Appliquer les mêmes standards sur les deux pôles du campus dans une mise à niveau combinée
- Favoriser une intégration des deux pôles du campus
- Créer un impact positif sur la vie de campus
- Rechercher optimisation et efficacité
- Favoriser le développement durable
- Développer des relations de « Bon voisinage » avec la communauté environnante
- Intégrer le « Campus à la ville » et la « Ville au campus »

# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

## Phase A - Constats et enjeux

Présentation des éléments de réflexion quant à l'aménagement du campus montréalais sur 2 sites

- Consultation de la communauté universitaire - *Mars 2007*
- Dépôt de mémoires - *Avril 2007*

## Phase B - Exploration et hypothèses

Présentation de 2 ou 3 hypothèses de redéploiement des activités sur les 2 sites du campus montréalais. Chaque hypothèse décrira la localisation des facultés et des services ainsi que la séquence temporelle de réalisation

- Consultation de la communauté universitaire - *Septembre 2007*
- Dépôt de mémoires - *Octobre 2007*

## Phase C - Proposition du plan

Présentation des recommandations du Comité *ad hoc* sur le choix d'un plan directeur des espaces prenant en considération les constructions, les rénovations, les réaménagements et les cessions éventuelles d'actifs

- Consultation de la communauté universitaire - *Fin de l'automne 2007*

## Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

### Principaux points de pression :

- Saturation des systèmes électromécaniques de l'aile Est du Pavillon Roger-Gaudry limitant, entre autres, le développement des activités des départements de chimie et de physique
- Limites des infrastructures du pavillon Marie-Victorin pour les activités du département des sciences biologiques
- Nécessité de relocaliser le département de géographie actuellement logé dans une école primaire en location
- Nécessité de relocaliser le secteur santé publique de la Faculté de médecine suite à la décision de remettre sur le marché le pavillon 1420 Mont-Royal
- Insuffisance d'espace dans le pavillon Marguerite-d'Youville pour les besoins des programmes de la Faculté des sciences infirmières et du secteur des sciences de la santé de la Faculté de médecine
- Besoins d'espace de recherche et d'espace pour les étudiants aux cycles supérieurs dans les secteurs des lettres, sciences humaines et sciences sociales de la FAS





# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

## Principaux points de pression :

- Besoins de mise à niveau des salles de cours du pavillon 3200 Jean-Brillant en fonction des exigences des approches pédagogiques actuelles
- Rénovations majeures requises pour une mise à niveau de la salle Claude-Champagne de la Faculté de musique
- Nécessité de créer un tribunal-école ainsi que des espaces pour les étudiants aux cycles supérieurs à la Faculté de droit
- Expansion des bibliothèques :
  - Lettres et sciences humaines (BLSH)
  - Faculté de musique
- Besoin d'ajout de chambres au sein des résidences
- Nombre d'espaces locatifs non financés par le ministère mais néanmoins requis pour :
  - satisfaire aux besoins croissants des unités
  - pallier la vétusté de certains immeubles
- Nécessité d'accroître les espaces dévolus aux installations sportives
- Etc...

## Les besoins d'espace

### *Lexique technique*

#### **Superficie brute :**

Surface totale de plancher exprimée en m<sup>2</sup> brut, incluant les espaces de circulation, les cloisons et les murs

#### **Superficie nette :**

Surface disponible à des fins spécifiques utilisée pour la planification, excluant les espaces de circulation, les cloisons et les murs, les espaces sanitaires, les salles électromécaniques et les vides techniques (ascenseurs et escaliers). Elle est exprimée en m<sup>2</sup> net.

***En moyenne, pour des locaux à vocation académique, la superficie nette correspond à 63% de la superficie brute***

#### **Espaces normés :**

Superficie reconnue par le Ministère de l'éducation (MELS) en fonction du nombre de personnes composant la communauté universitaire. Le statut (étudiant, professeur, enseignant, chercheur, employé), le secteur disciplinaire et le cycle d'études constituent des critères de pondération dans le calcul de l'espace normé

## Les besoins d'espace

- Sur la base des effectifs en place au 31 mai 2005, l'application des normes ministérielles en matière d'espace démontrait déjà que l'Université de Montréal faisait face à un manque d'espace normé de **39 000 m<sup>2</sup> net**
- Cette superficie est équivalente à l'ensemble des 4 bâtiments :
  - Pavillon André-Aisenstadt
  - Pavillon Paul-G.-Desmarais
  - Pavillon Jean-Coutu
  - Pavillon Marcelle-Coutu
- Les normes ministérielles sous-évaluent nos besoins réels:
  - Sous-estimation substantielle des besoins d'espace liés à la recherche
  - Non reconnaissance des espaces dévolus à l'enseignement en clinique
  - Prise en compte très partielle des espaces requis par les étudiants de maîtrise et de doctorat (durée des études limitée à 4 ou 8 trimestres)

### Les besoins d'espace à effectif constant

Les consultations répétées auprès des facultés et des services indiquent que les besoins d'espace, **à effectif constant**, dépassent largement les projections ministérielles et démontrent que l'Université est confrontée à un déficit réel d'espace d'environ **69 000 mètres carrés net**, soit une superficie au moins équivalente à celle du Pavillon Roger-Gaudry

Besoins d'espaces additionnels	m <sup>2</sup> net
Facultés et unités académiques	41 500
Services	14 000
Salles de cours et de séminaires	8 000
Associations étudiantes	5 500
<b>Total</b>	<b>69 000</b>

## Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

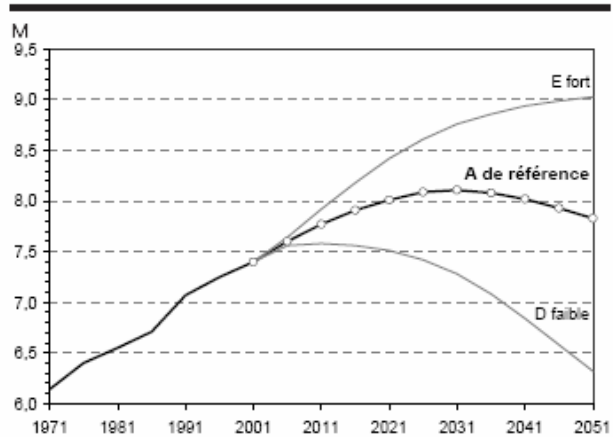


**L'évaluation des besoins d'espace à effectif constant constitue une approche valide sur la base:**

- des besoins d'espace associés à l'expansion des activités de recherche
- de la croissance du nombre d'étudiants étrangers
- du rattrapage pour le Québec en matière de taux de fréquentation universitaire
- du profil démographique propre à Montréal et sa couronne

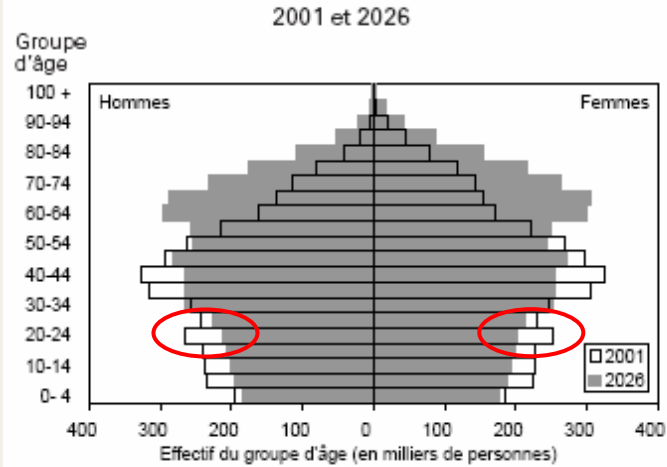
# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

Population observée et projetée, Québec, 1971-2051

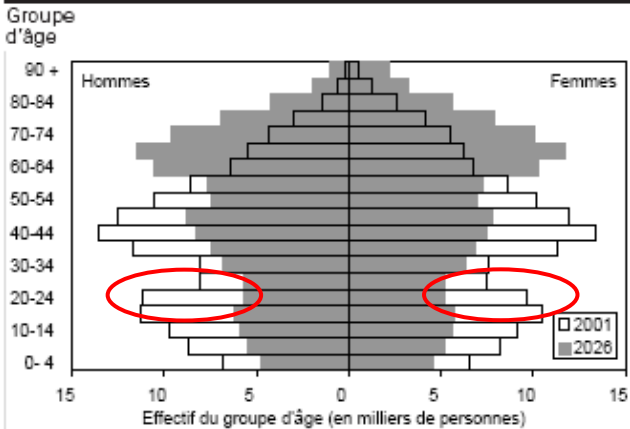


Source : Institut de la statistique du Québec.

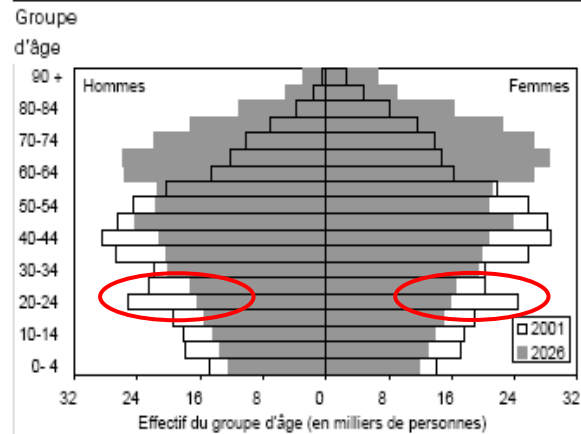
Pyramides des âges de la population du Québec, 2001-2026 et 2001-2051, scénario A de référence



Pyramide des âges du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2001 et 2026, scénario A de référence



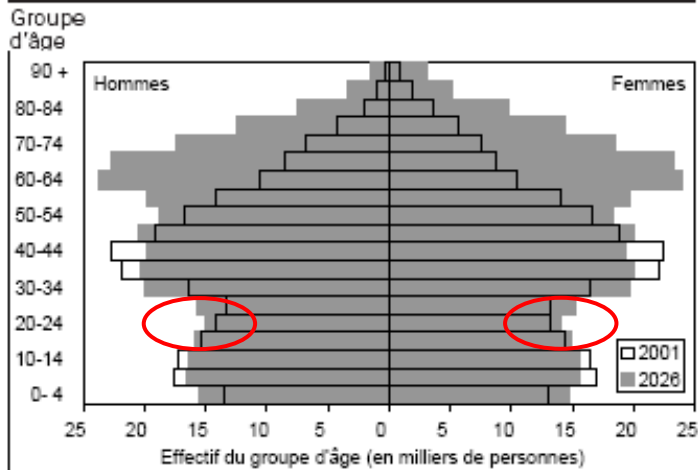
Pyramide des âges de la Capitale-Nationale, 2001 et 2026, scénario A de référence



Source :  
Institut de la  
statistique du Québec

# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

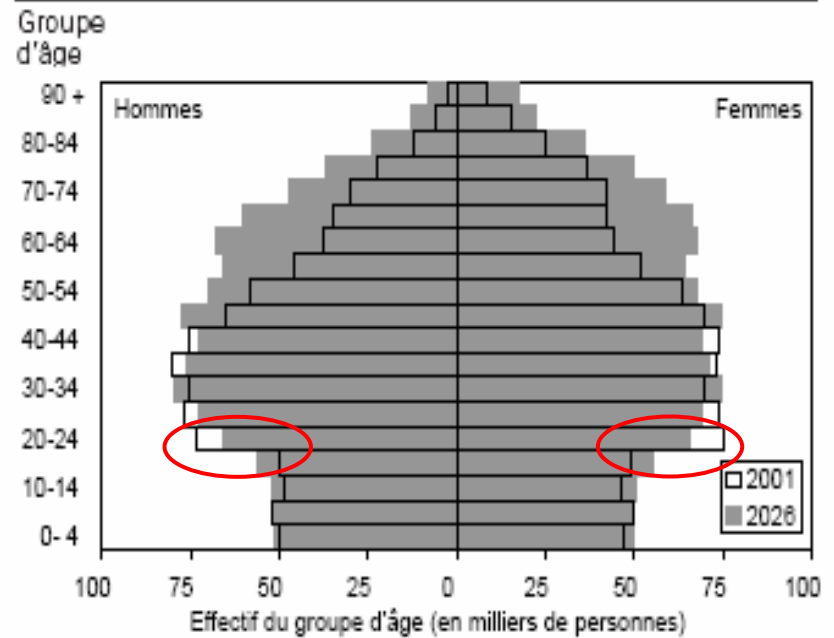
**Pyramide des âges des Laurentides, 2001 et 2026, scénario A de référence**



**Pyramide des âges de Laval, 2001 et 2026, scénario A de référence**



**Pyramide des âges de Montréal, 2001 et 2026, scénario A de référence**



# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

## Les besoins d'espace

Au-delà d'un déficit quantitatif au plan des espaces, l'Université de Montréal se trouve confrontée à un problème d'ordre qualitatif pour certains locaux de son parc immobilier

### Ce problème qualitatif est lié :

- à la spécificité de bâtiments institutionnels conçus initialement à d'autres fins qu'un usage universitaire
- à des infrastructures électromécaniques âgées et utilisées à saturation
- à un entretien différé résultant d'un sous-financement chronique

**Même si rénover ne solutionne pas le manque d'espace, cette approche demeure une priorité au même titre que la construction de nouveaux pavillons**



## Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

### Le site Outremont – Une des clés de l'essor à long terme de l'Université

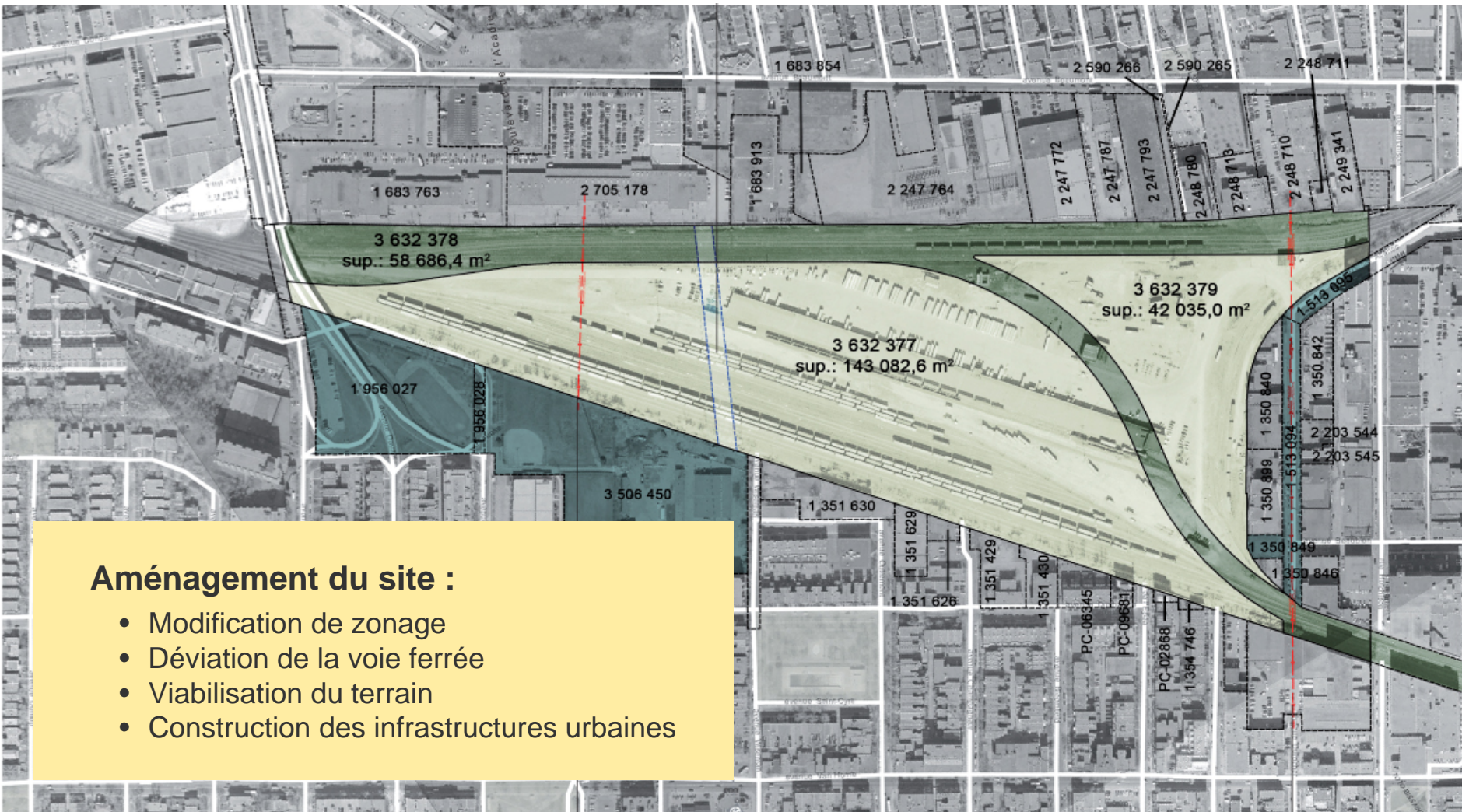
*Le terrain acquis à Outremont présente un potentiel de construction qui, à terme, permet d'envisager avec assurance l'essor à long terme de l'Université*

- Le potentiel de construction à terme de locaux universitaires correspond à une superficie de l'ordre de 275 000 m<sup>2</sup> bruts, soit environ **175 000 m<sup>2</sup> nets**
- Après avoir :
  - comblé ses besoins actuels **69,000 m<sup>2</sup> nets**
  - rapatrié tous les espaces en location **6,000 m<sup>2</sup> nets**

L'Université conservera une surface en réserve de **100,000 m<sup>2</sup> nets**

**Cette réserve devrait permettre les expansions ultérieures requises en fonction des développements de la science et des connaissances, à l'instar de l'essor qui a prévalu sur le site de la montagne entre 1943 et 2005**

# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux



## Aménagement du site :

- Modification de zonage
- Déviation de la voie ferrée
- Viabilisation du terrain
- Construction des infrastructures urbaines

— Futures propriétés Université de Montréal (superficie développable)

— Futures propriétés Canadien Pacifique

— Propriétés arrondissement d'Outremont

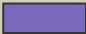

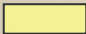





Égout collecteur Dollard-Outremont

Égout collecteur Atlantic

# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

## Zonage et plan d'urbanisme : cadre pour la programmation spatiale et architecturale



- |   |  |  |                        |
|---|--|--|------------------------|
|  | Secteur institutionnel (inclus résidences d'étudiants) |  | Parcs                  |
|  | Secteur résidentiel privé                              |  | Voies publiques        |
|  | Secteur mixte industriel / résidentiel                 |  | Cour de voirie         |
|  | Secteur mixte résidentiel / commercial                 |  | Résidences d'étudiants |

# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

L'esquisse d'aménagement présentée en appui de la demande de modification de zonage ne fixe, à ce stade, ni le nombre, ni la forme, ni l'implantation, ni l'organisation spatiale des bâtiments

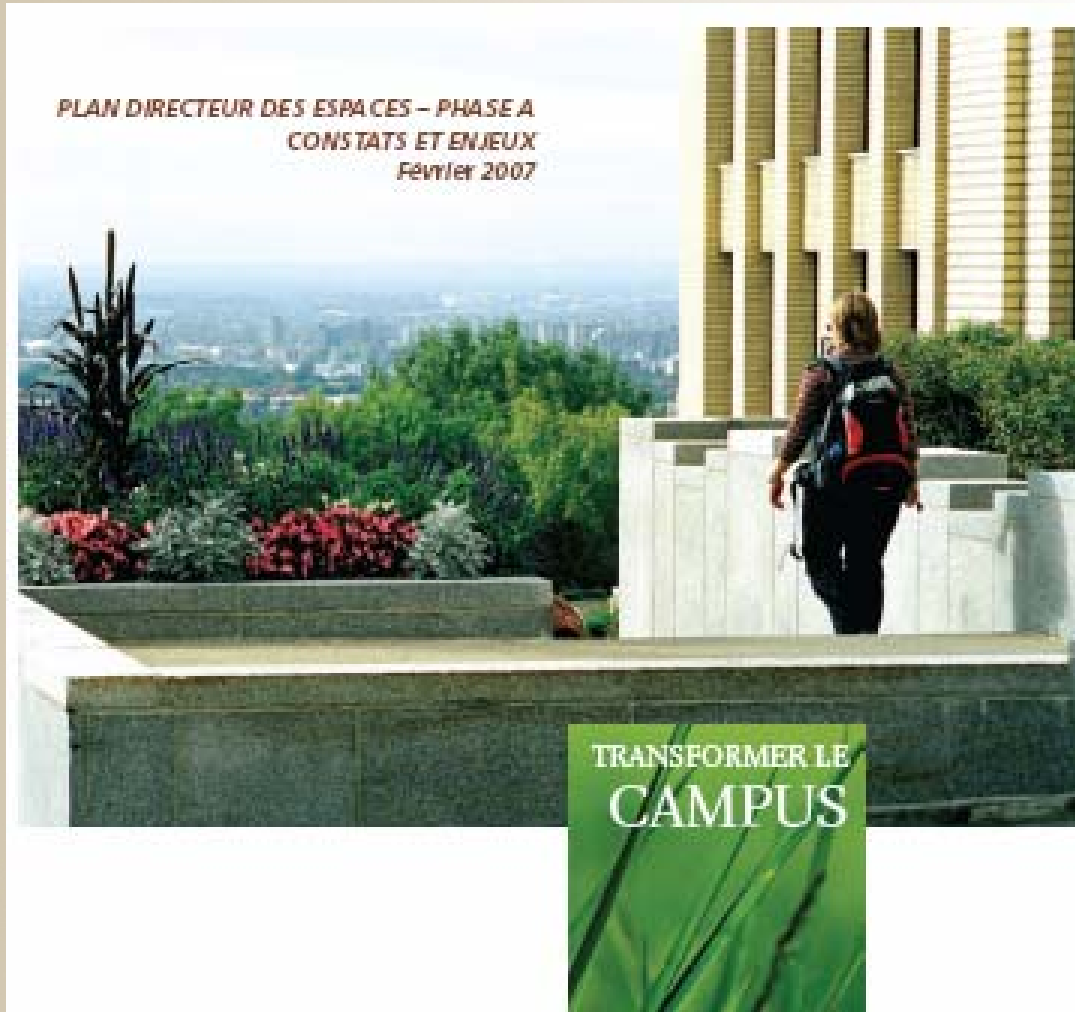
*Le projet confirme la volonté de l'Université de :*

- Créer un ensemble urbain convivial et de qualité
- Adhérer à une pratique de développement durable
- Développer un milieu de vie diversifié, dynamique et enrichissant
- Favoriser le transport en commun et le transport actif



Ces orientations sont en lien avec les principes adoptés pour l'élaboration du plan directeur

## Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

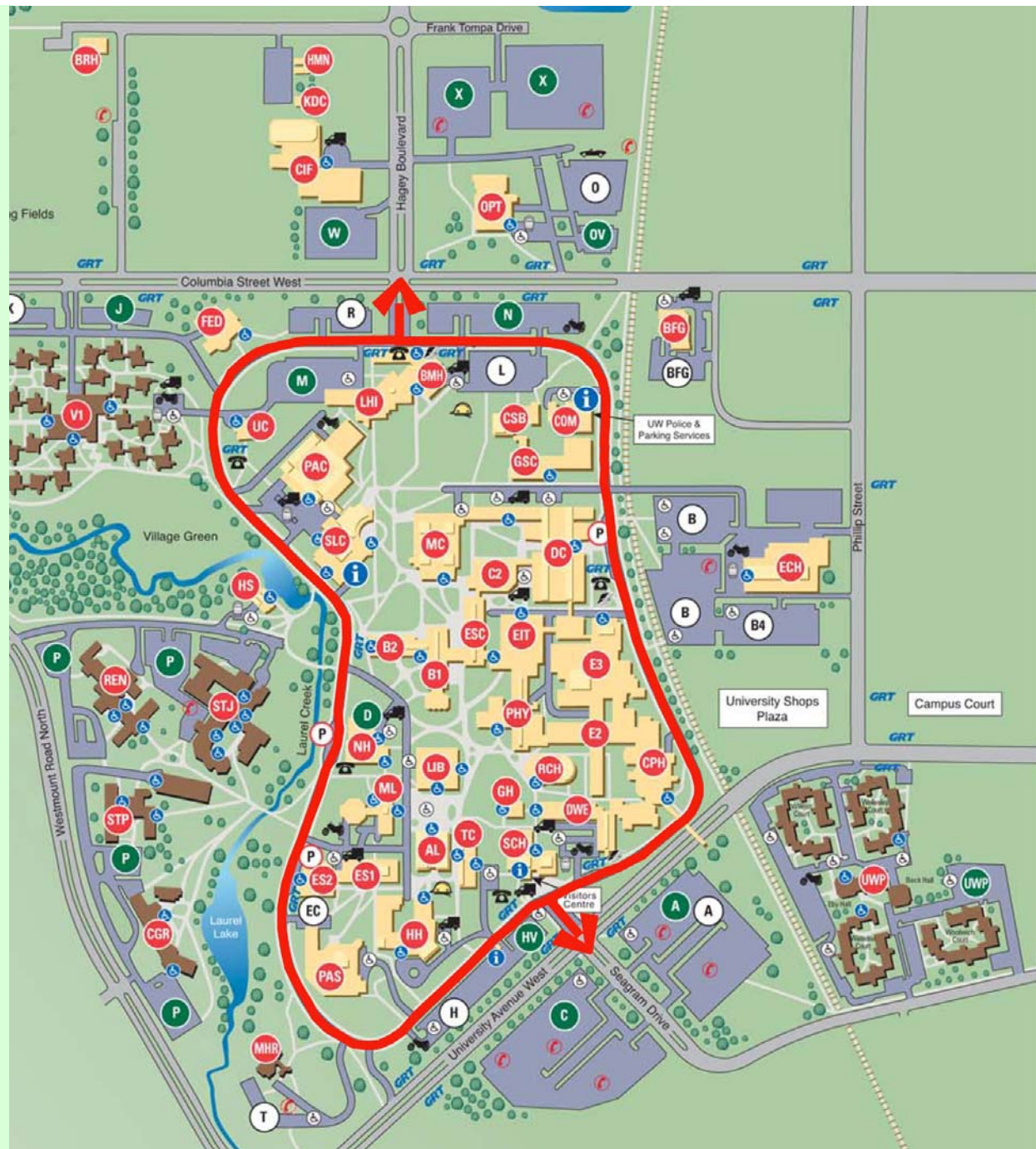


**Comment faire évoluer  
le site de la montagne ?**

**Quelles tendances  
observe-t-on dans  
l'organisation fonctionnelle  
des campus universitaires  
sous nos latitudes ?**

# University of Waterloo, Ontario

La concentration des bâtiments à l'intérieur de la ceinture routière génère un cœur académique dynamique et favorise une vie de campus



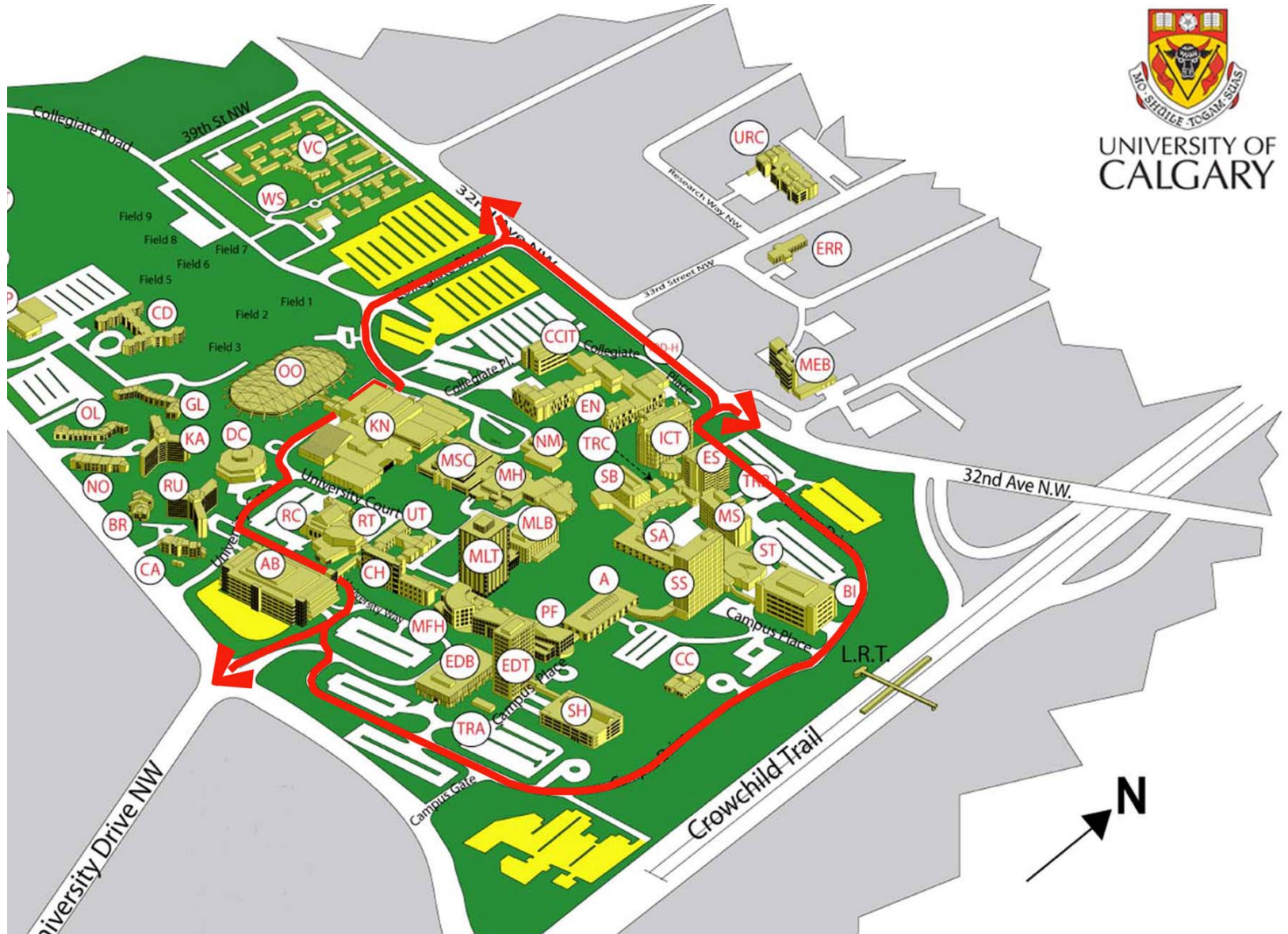
UBC



# University of Calgary

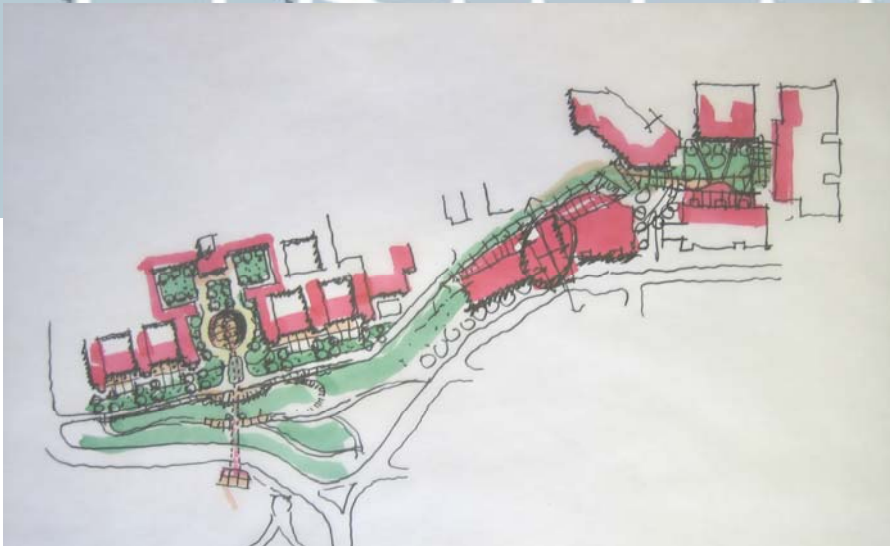


UNIVERSITY OF  
CALGARY

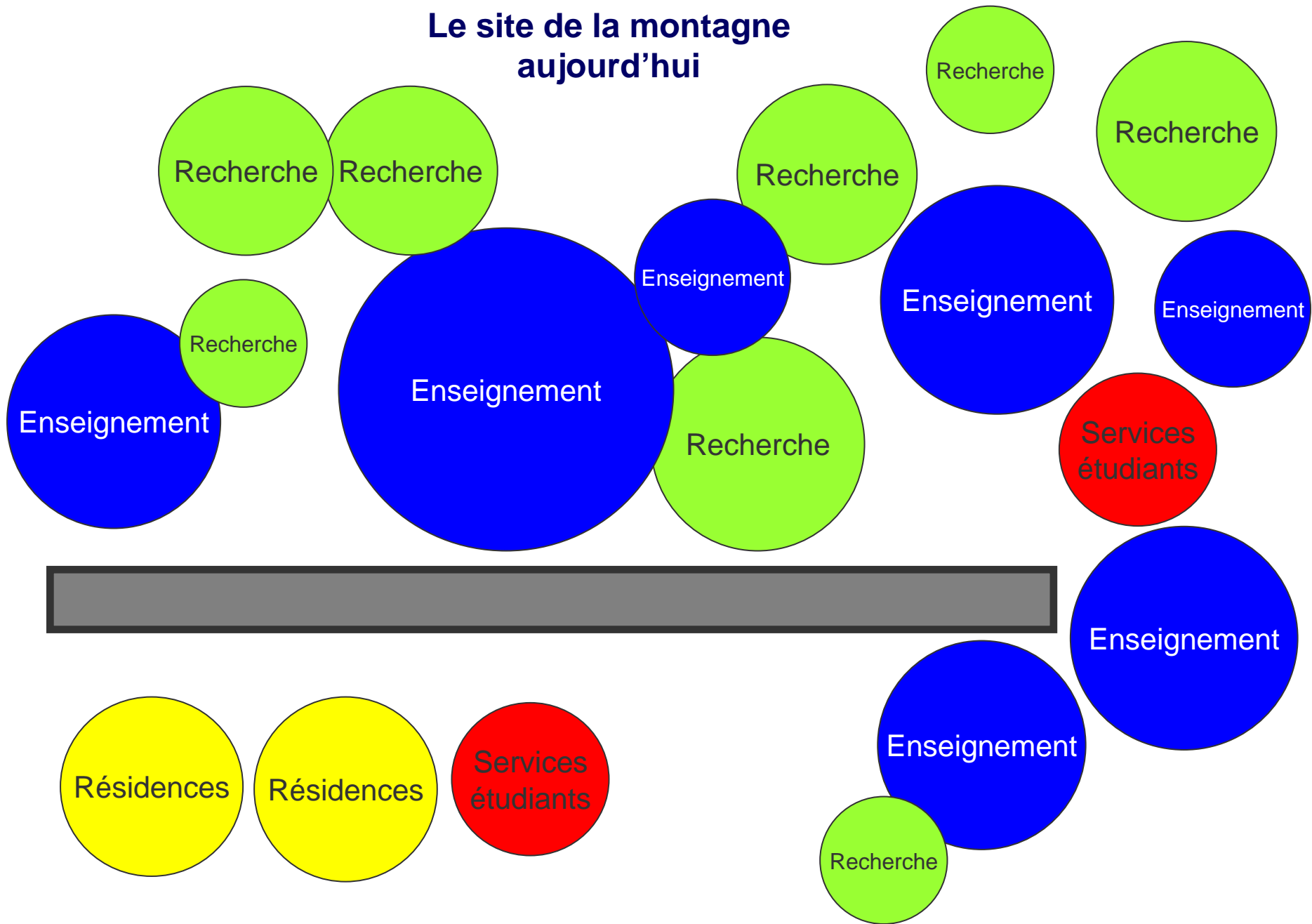




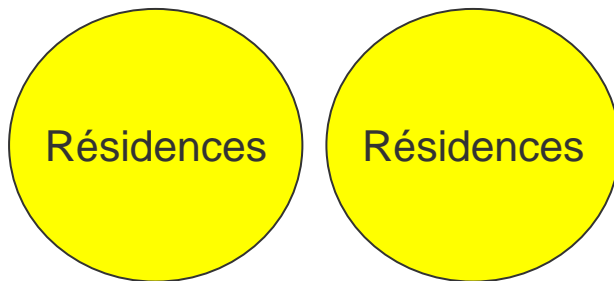
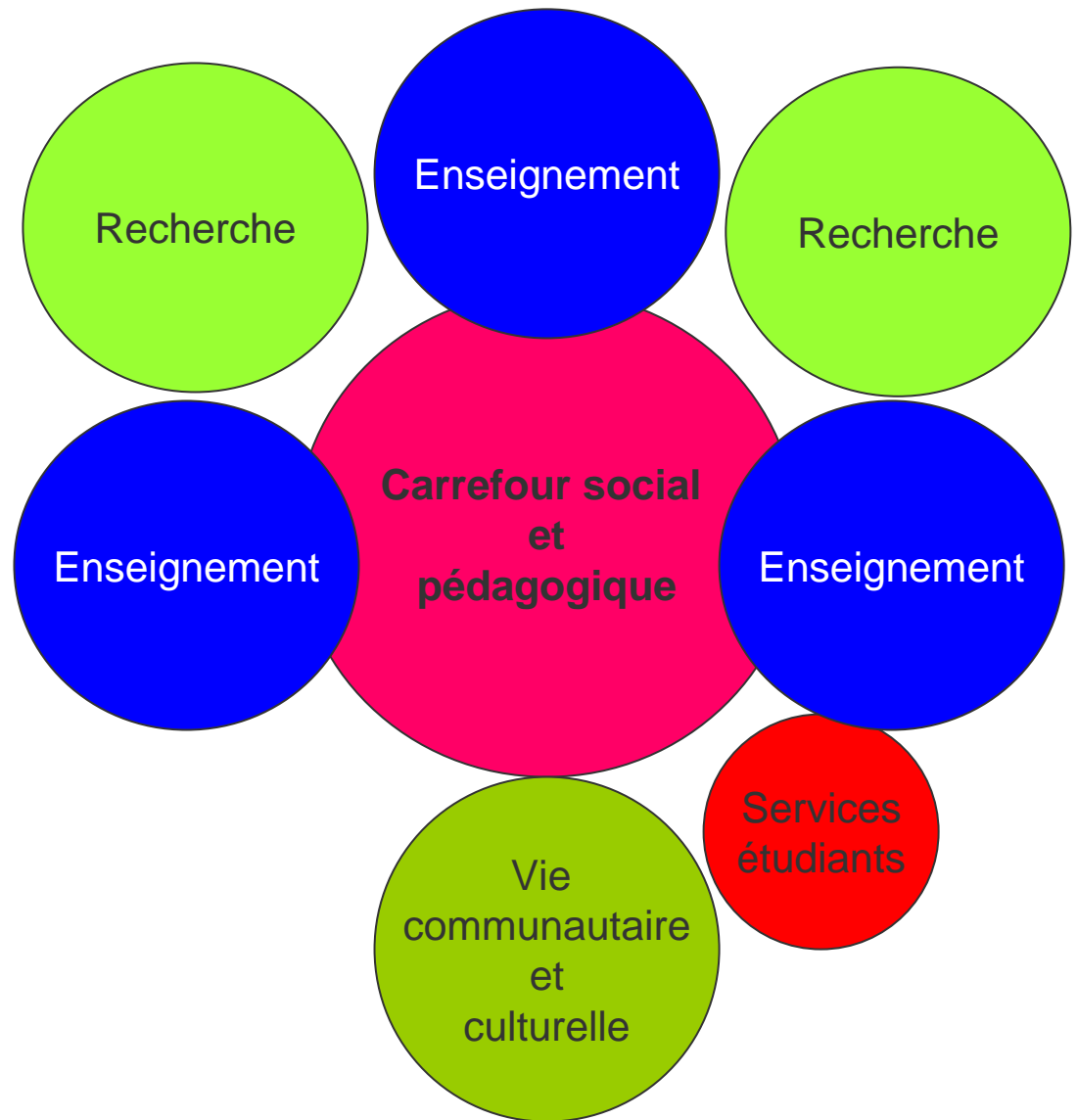
# Le site de la montagne un corridor vert à recréer



# Le site de la montagne aujourd'hui

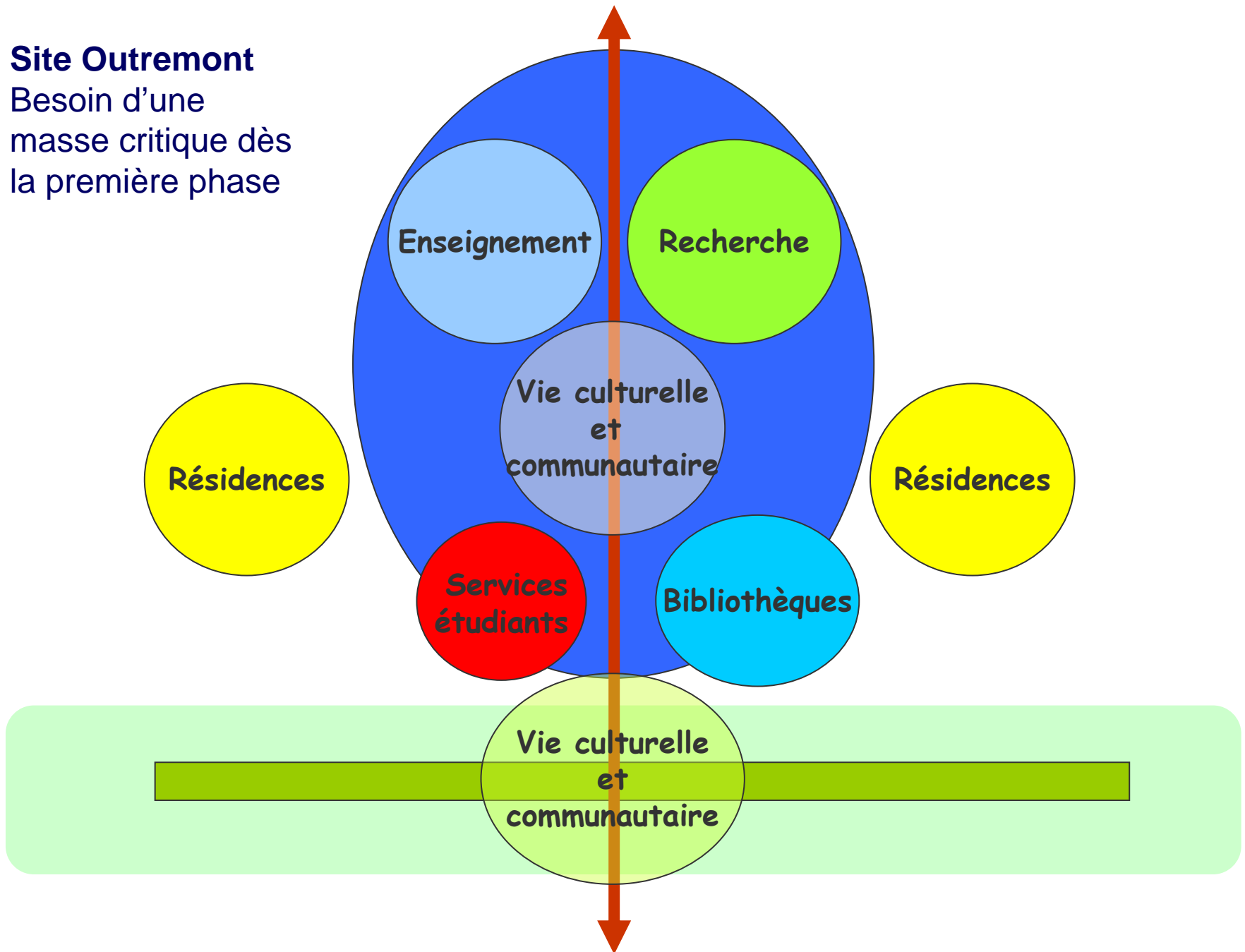


**Dans une perspective à long terme, doit-on recentrer les activités autour d'un grand carrefour ?**



## Site Outremont

Besoin d'une  
masse critique dès  
la première phase



# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

## Un campus principal sur 2 sites

*Une réalisation à travers plusieurs phases et sur plusieurs décennies*

- **Site Outremont :**
  - Phase préliminaire
    - Viabilisation du terrain et aménagement du site
    - Financement assuré par chacun des 3 paliers gouvernementaux
  - Première phase
    - Devrait permettre l'élimination des points de pressions majeurs touchant le secteur des sciences
    - Financement attendu du MELS à travers la compensation du déficit d'espace normé
  - Phases ultérieures
    - Devraient permettre des regroupements fonctionnels autour de plateformes techniques ou de thématiques intégratives
    - Financement à travers les programmes gouvernementaux d'actions structurantes en recherche et en enseignement supérieur
    - Financement philanthropique

# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux

## Un campus principal sur 2 sites

Une réalisation à travers plusieurs phases et sur plusieurs décennies

- **Site de la montagne**
  - Première phase
    - Mise à niveau et aménagement des espaces libérés par la relocalisation d'unités sur le site Outremont
    - Financement souhaité à travers des programmes gouvernementaux pour la compensation de l'entretien différé
  - Phases ultérieures
    - Créer l'Université du 21<sup>e</sup> siècle à travers des regroupements fonctionnels autour de plateformes techniques ou de thématiques intégratives
    - Financement à travers les programmes gouvernementaux d'actions structurantes en recherche et en enseignement supérieur
    - Financement philanthropique

## Pistes de réflexion pour la Phase A

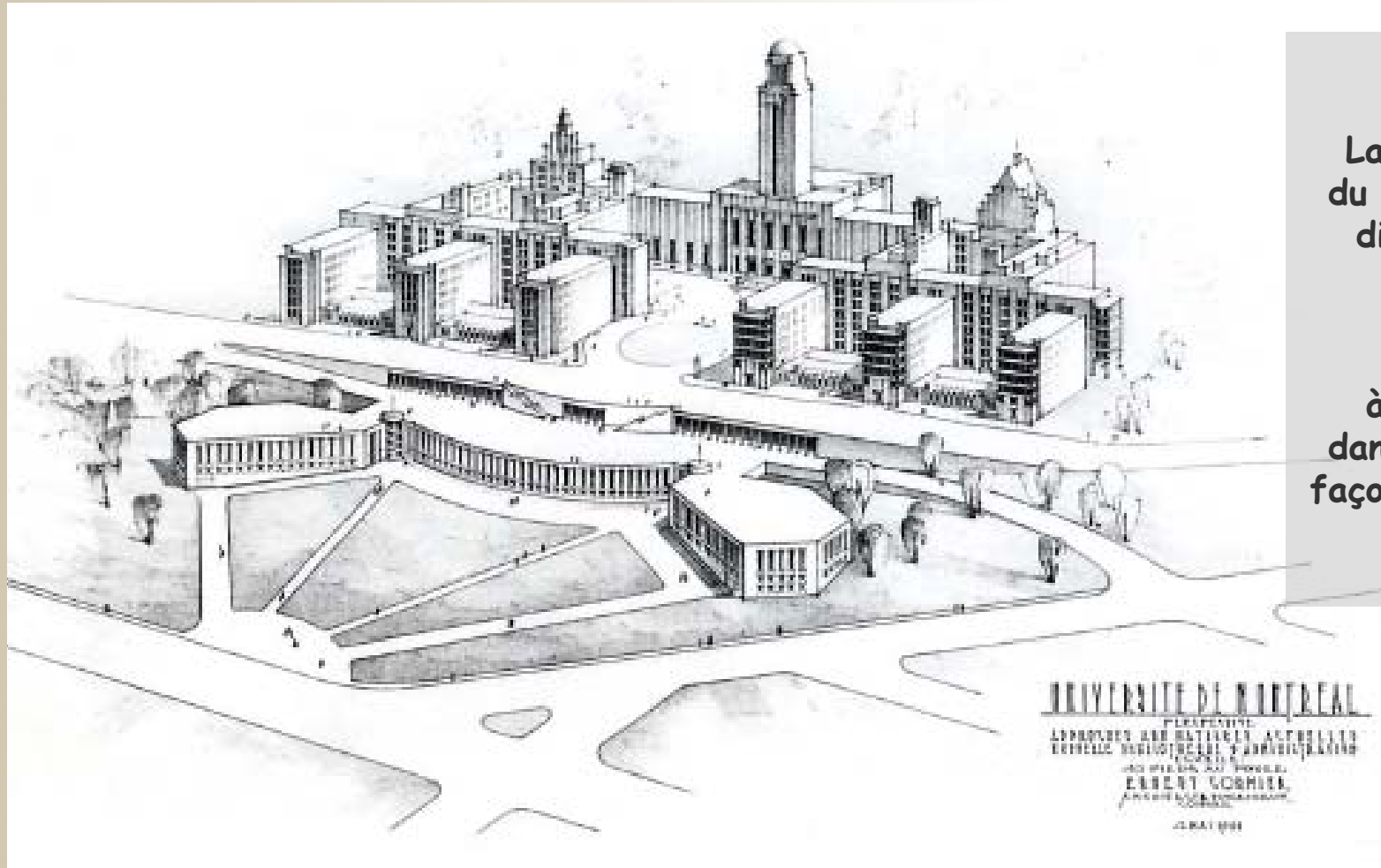
- Quels regroupements fonctionnels et quels aménagements paraissent souhaitables au niveau des locaux pour favoriser l'émergence d'espaces académiques innovants et stimulants mais aussi pour forger une identité spécifique et caractéristique pour chacun des sites ?
- Quelles orientations devrait privilégier le Plan directeur en matière d'organisation de la vie académique, d'interrelation entre formation et recherche, de répartition des espaces d'apprentissage (bibliothèques, laboratoires de TIC, etc...) ?
- Quels éléments doivent être pris en considération dans le Plan directeur pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des étudiants, du personnel, des professeurs et de tous les enseignants ?

## Pistes de réflexion pour la Phase A

- Quels modes d'organisation des espaces au niveau des pavillons et des sites sont susceptibles de favoriser les échanges ?
- Quels sont les gestes à poser pour assumer la pérennité de nos espaces verts tout en les mettant en valeur ?
- Quel devrait être l'ampleur de la superficie que l'Université doit conserver en réserve ?
- Comment l'Université peut-elle, par l'intermédiaire de chacun des sites, participer à la vitalité urbaine et culturelle de Montréal ?



# Plan directeur des espaces – Phase A : Constats et enjeux



La préparation du nouveau plan directeur doit inciter la communauté universitaire à se projeter dans l'avenir de façon visionnaire

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
PLANNING  
APPROVED AND DATED BY ACTING  
OFFICIAL UNIVERSITY OFFICIALS  
1988  
ERBERT SCHMIDT  
ARCHITECT  
1988